

# Lois économiques

Gérard  
QUÉVEAU Ingénieur -  
Chercheur

## d'un pays industriel exportateur

---

## La prospérité par la recherche

---

*“La Formation des hommes et la Fiscalité sont les deux facteurs déterminants de l'accélération, de la stagnation ou du déclin de l'activité économique”.*

---

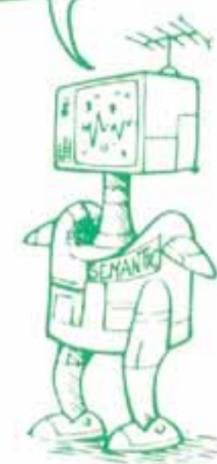
### OU LA VASSALISATION ET LE CHÔMAGE

L'ÉTAT A TOUJOURS SU  
CRÉER DES TAXES DIFFÉRENTES  
POUR DES PRODUITS DIFFÉRENTS  
(ESSENCE, NOURRITURE,  
VINS, TRANSPORTS,  
BOIS, ÉLECTRICITÉ, HOTELS, ETC...).

POURQUOI L'ÉTAT  
S'OBSTINE-T-IL À CONSERVER  
DES TAXES IDENTIQUES POUR DES  
MAINS-D'OEUVRE  
DIFFÉRENTES (RECHERCHE,  
INDUSTRIE, SERVICES, COMMERCE)  
ET FAVORISER AINSI  
L'IMPORTATION ET LE CHÔMAGE ?



PLUS ON IMPORTE,  
PLUS ON CRÉE DU CHÔMAGE,  
MOINS ON PAIE DE TAXES,  
PLUS ON GAGNE DE L'ARGENT,  
PLUS ON EST CITÉ EN EXEMPLE,  
ON DEVIENT UNE VEDETTE !



**Les lois économiques figurant dans ce livre  
sont extraites des deux volumes :**

- "L'Avortement industriel", et
- "L'Etat responsable"

**de Gérard QUÉVEAU**

# A NOS DIRIGEANTS,

## L'EMPLOI, L'EUROPE, LES FINANCEMENTS SOCIAUX ET LOCAUX.

- La création **d'emplois** industriels et agricoles durables, facteur de progrès économiques, suppose créer des nouveaux produits de qualité mondiale.

Dans l'esprit du programme EUREKA, nous devons doubler, d'ici 1992, les capacités des centres de Recherche et d'Etudes industriels et agricoles, donc **supprimer la totalité des charges et taxes sur la main-d'œuvre des centres de Recherche et d'Etudes** privés, nationaux et régionaux (cette disposition ne s'applique pas aux sociétés financières, commerciales, de services, de publicité...).

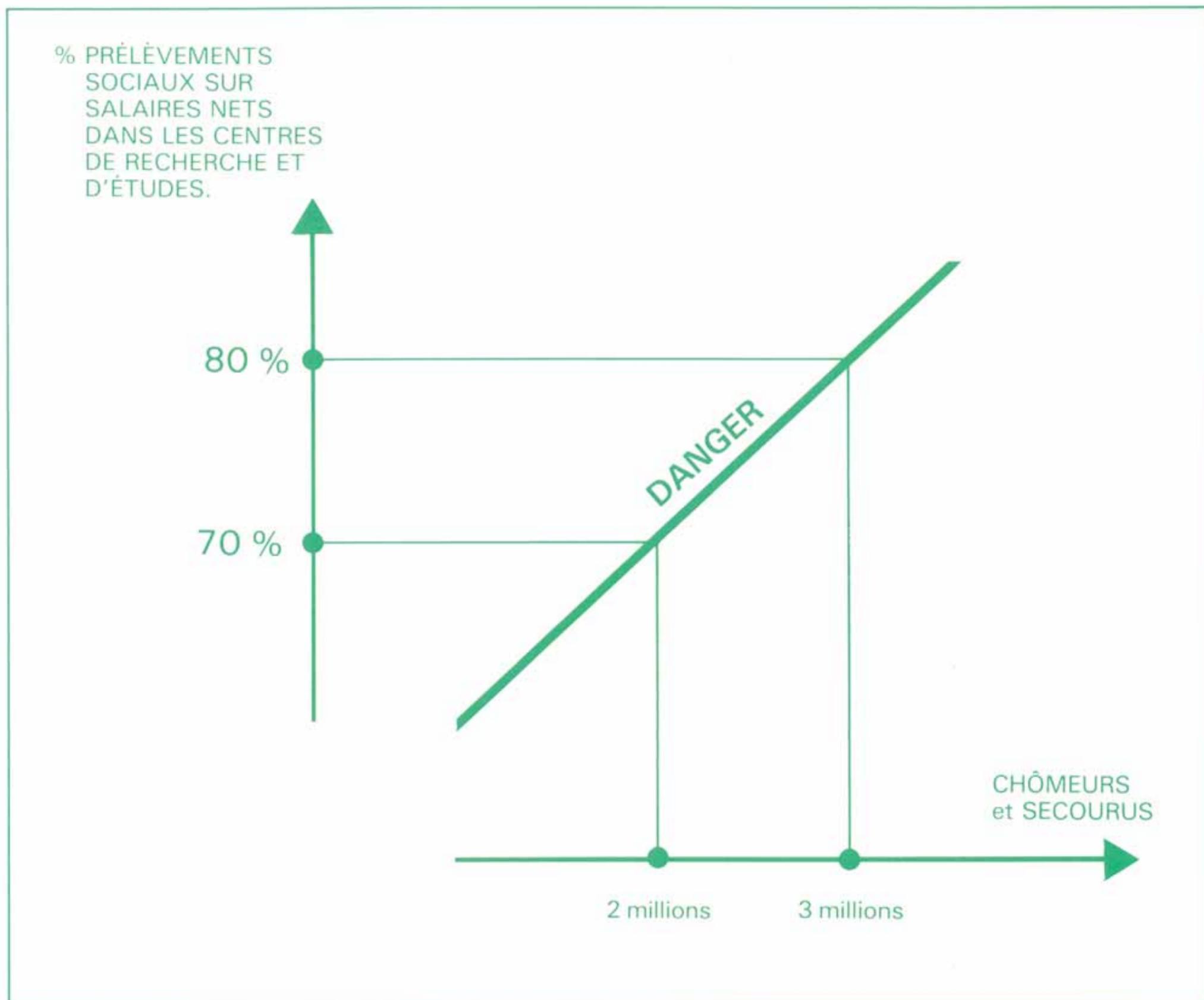
- La France est le leader mondial des grandes surfaces importatrices, d'où son déficit extérieur.
- L'Europe ne doit pas favoriser le **consommateur européen** au détriment du **producteur européen**. On ne peut favoriser le consommateur allemand de chaussures au détriment du producteur italien ou favoriser le consommateur danois d'automobiles au détriment du producteur français, etc...
- Dans les **financements sociaux et locaux**, remplacer la loi absurde de 1975 :  
"Plus on investit, plus on crée d'emplois, plus on paie"  
par une nouvelle loi moderne :  
"Plus on fait de chiffre d'affaires, plus on paie".  
"Plus on utilise de main-d'œuvre, moins on paie".  
d'où une nouvelle taxe (faible et non **recupérable**) sur le chiffre d'affaires diminuée de la masse salariale (ou diminuée d'*x* francs par emploi).

Création aussi de deux nouvelles taxes : sur les grandes surfaces au-delà de 1 000 m<sup>2</sup> et sur la publicité.

RESPECTS

**Gérard QUÉVEAU**

# PRÉLÈVEMENTS ET CHÔMAGE EN FRANCE



## **TROP DE PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX UNIFORMES SUR TOUS LES SALAIRES :**

- tue la Recherche, l'Industrie et l'Agriculture,
- détruit le tissu des Petites et Moyennes Industries,
- avantage les grandes surfaces,
- favorise l'importation.

**UNE GESTION PARITAIRE** entre partenaires sociaux n'est pas une raison suffisante pour continuer à frapper LA RECHERCHE. Il faut savoir que 1 % de prélèvements supplémentaires sur salaires crée, en France, 100 000 chômeurs de plus.

## **TROP DE TVA :**

- "engraisse" l'Etat,
- détruit le produit national en taxant la valeur ajoutée de l'Industrie,
- réduit la consommation,
- frappe injustement les petits revenus,
- favorise l'importation.

**LA TAXE PROFESSIONNELLE** cumule tous les défauts :

- elle ralentit l'investissement en taxant l'Industrie performante,
- elle favorise le chômage en taxant l'emploi.

## **DANS UN TEL SYSTÈME :**

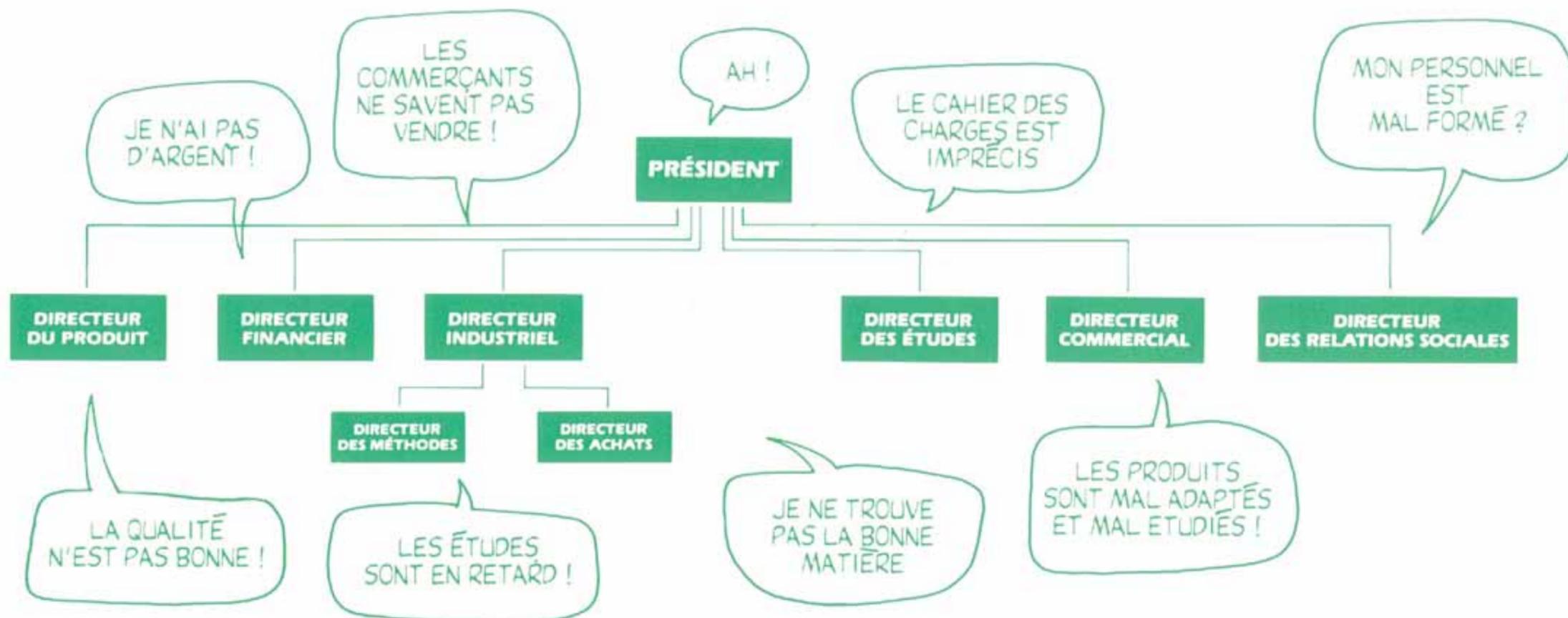
- les PERDANTS sont la Recherche, l'Industrie, l'Agriculture, l'Exportation, l'Emploi, la FRANCE ;
- les GAGNANTS sont les grandes surfaces, les importateurs et, dans une certaine mesure, l'Etat qui repousse à plus tard les solutions.

**A COÛT DE PRODUCTION ÉGAL** ce sont les pays à fort taux de prélèvement obligatoire sur salaire qui sont les plus pénalisés :

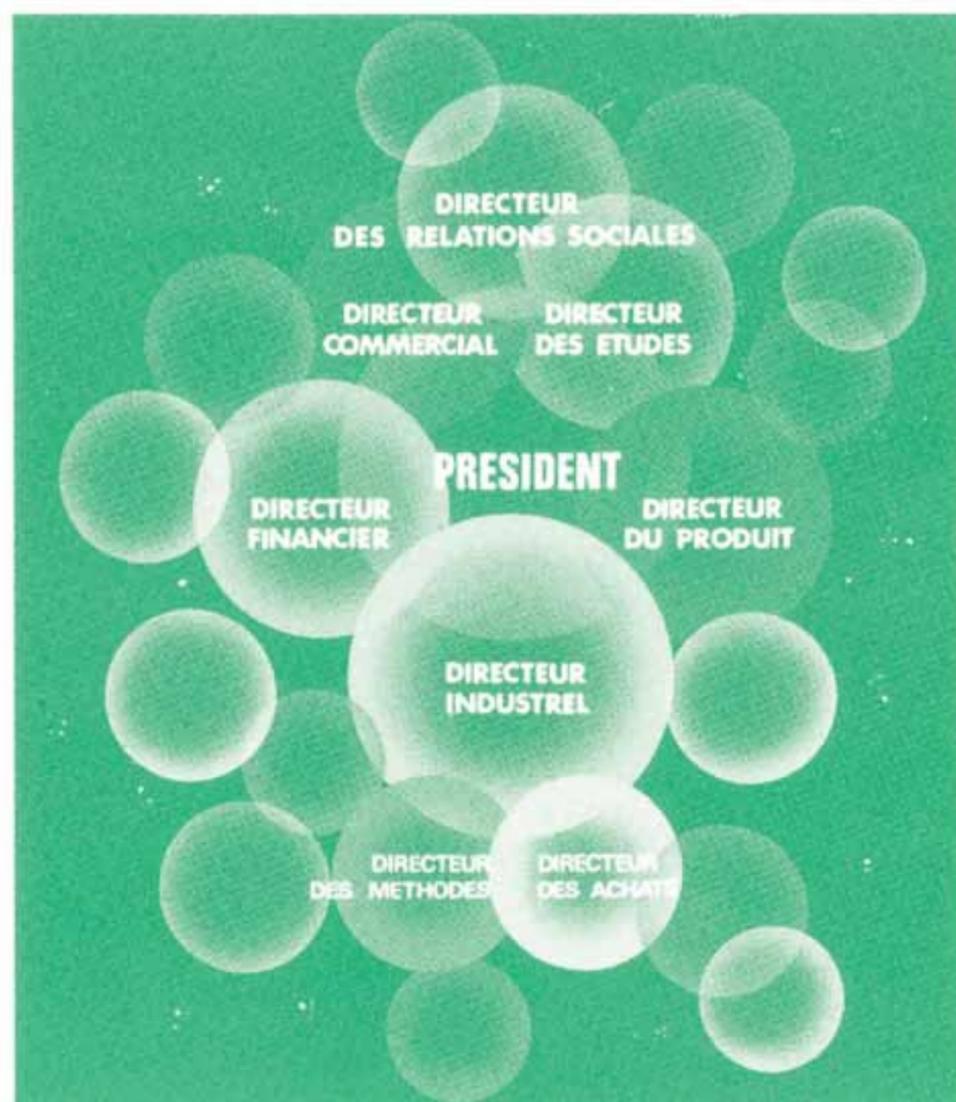
- par le chômage (politique d'emploi minimum),
- et, surtout, dans ces pays, le grand commerce et l'importation (peu utilisateurs d'emplois) sont outrageusement favorisés par rapport à l'industrie locale.

**Un ÉTAT RESPONSABLE ne peut se contenter d'être le bon gestionnaire d'un système absurde qui détruit la Recherche, l'Agriculture et l'Industrie.**

# ORGANIGRAMME CLASSIQUE



# ORGANIGRAMME MOLÉCULAIRE PARTICIPATIF



Un ORGANIGRAMME doit être vu en 4 dimensions :

- 1 - un individu du groupe doit avoir sa propre responsabilité en plein accord avec ceux qui l'entourent, c'est la PARTICIPATION.
- 2 - l'organigramme doit tenir compte de la PERSONNALITÉ des personnes en présence.
- 3 - l'organigramme est fonction du type d'ENTREPRISE.
- 4 - l'organigramme est fonction du TEMPS.

*"Il ne faut pas faire avec les uns comme avec les autres... On explique, on persuade".  
Maréchal Ferdinand FOCH*

# VASSALISATION



**LA VASSALISATION D'UN ÉTAT** est achevée lorsque :

- ses besoins intérieurs sont couverts à plus de 50 % par des produits étrangers ;
- plus de 50 % de son industrie est entre des mains étrangères.
- L'utilisation de technologie étrangère augmente l'inflation du prix d'un produit d'une valeur égale aux royalties versées à l'étranger.  
Cependant, l'utilisation de technologie étrangère peut être le départ de nouvelles recherches nationales.

LE NOM D'UN PAYS NE DOIT, EN AUCUN CAS, ÊTRE ASSOCIÉ AU NOM D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE ÉTRANGÈRE OPÉRANT SUR LE TERRITOIRE NATIONAL, car c'est un abus de confiance du consommateur national qui croit acheter un produit fabriqué dans son pays.

Le nom du pays ne peut être associé qu' à une société de fabrication qui a son activité industrielle dans ce pays.

*"La France n'est pas à vendre, même à ses amis. Nous l'avons reçue indépendante, indépendante nous la laisserons".*

*Lettre de Georges CLEMENCEAU au Président COOLIDGE - Août 1926*

# LES 10 LOIS INDUSTRIELLES DE GÉRARD QUÉVEAU...

- 
- 1** 1 emploi dans la **recherche** et les **études** nourrit un minimum de **20 emplois** dans l'industrie, le commerce et les services. Seul un Pays qui développe de **bons produits** garde son **indépendance nationale** et induit un **progrès social**.
- 
- 2** Une nation industrielle moderne ne peut survivre que s'il y a **égalité des chances** entre la **recherche civile** et la **recherche militaire**, la **recherche fondamentale** et la **recherche appliquée**.
- 
- 3** Sans **recherche** intensive et **continue**, il n'y a jamais de bons produits.
- 
- 4** Le **développement** d'un bon produit coûte au **minimum 7 % du chiffre d'affaires annuel** qu'il engendre.
- 
- 5** Tous les 10 ans, le **temps nécessaire à un Ingénieur Chercheur** pour développer un nouveau produit doit être **multiplié par 2** pour rester compétitif sur le plan international.
- 
- 6** Un **réseau commercial** ne survit jamais à 5 années consécutives de produits médiocres ou sans nouveau produit. Alors il se tourne vers des produits importés.
-

---

**7** Un **bon produit** national crée beaucoup d'emplois ; un bon produit importé favorise le chômage.

---

**8** Les **chances de gagner dans l'industrie** peuvent se définir par la loi suivante :

CG % = % chance de gagner

RP % = % risque de perdre

CA (HT) = chiffre d'affaires hors T.V.A.

$$\text{CG \%} + \text{RP \%} = 100 \%$$

$$\text{CG \%} = \frac{\text{CA (HT)} - \left[ \text{total salaires} + \text{taxes et charges sur salaires} + \text{frais financiers} \right]}{\text{CA (HT)}} \times 100$$

---

**9** Les **taxes et charges égales et uniformes sur la main d'œuvre** de la recherche, de l'industrie, du commerce et des services, entraînent automatiquement le ralentissement rapide de la recherche, la chute de l'industrie et de l'exportation, l'accroissement rapide des circuits d'importation et une augmentation du chômage.

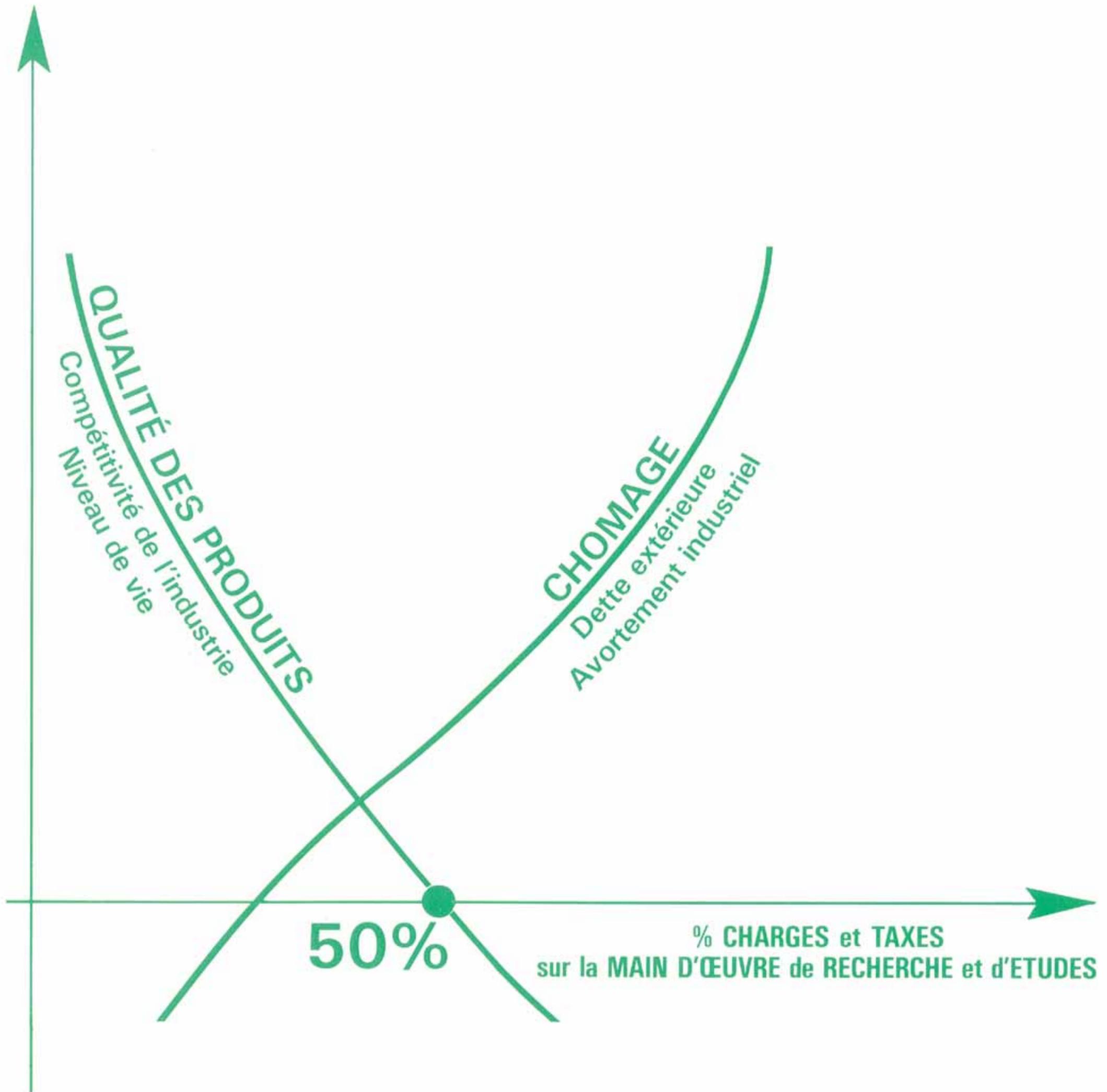
---

**10** Les charges et taxes sur les chercheurs tuent la découverte et le nouveau produit avant qu'ils naissent, c'est un **avortement industriel**. Pour obtenir un **produit bien né**, les charges et taxes sur les salaires de recherche, d'études et de prototypes doivent être réparties sur la consommation totale du pays.

---

**...OU LOIS DE LA RECHERCHE  
ET DU PRODUIT BIEN NÉ**

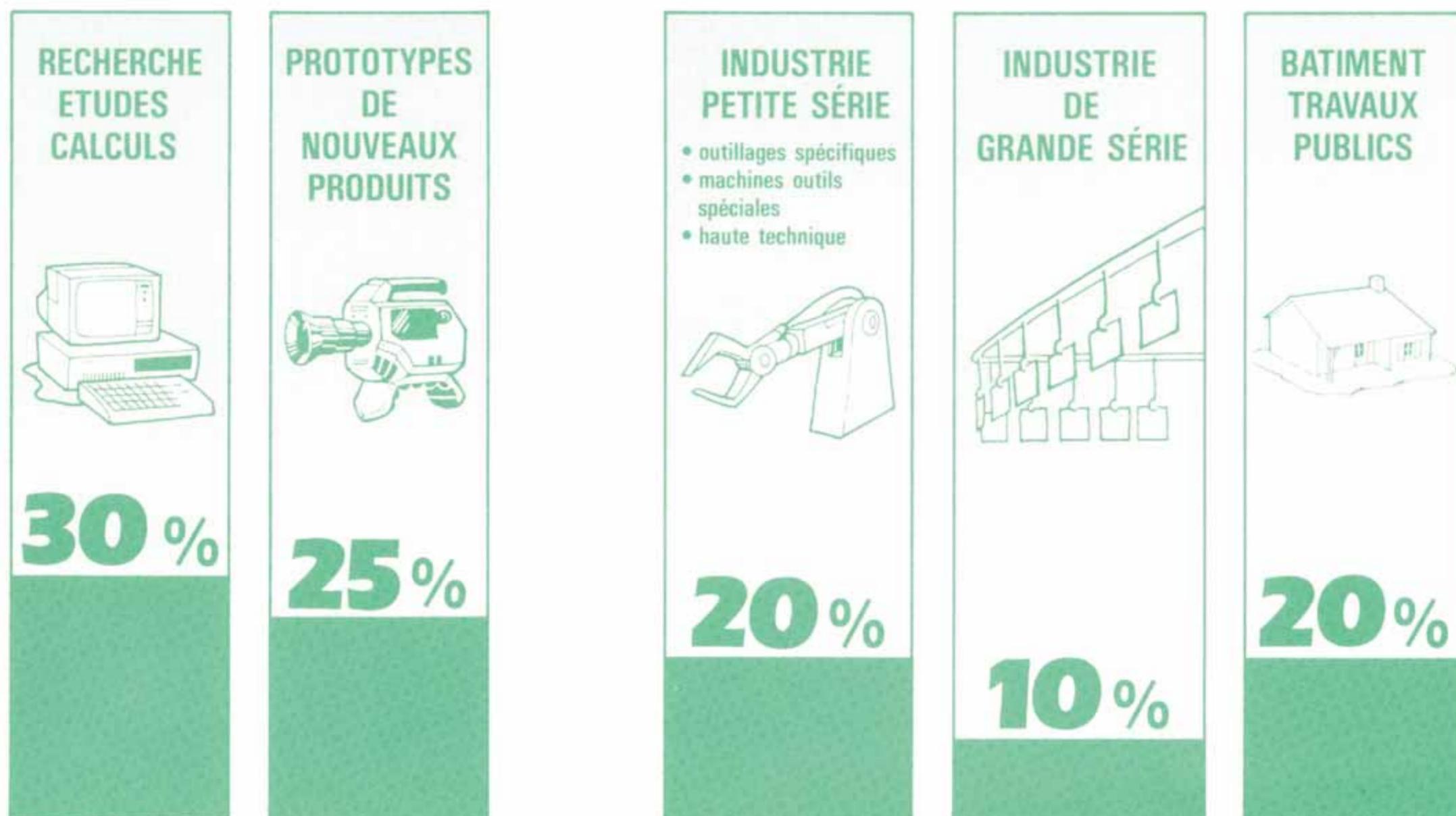
# LA COURBE EN X DE GÉRARD QUÉVEAU





**Pour 70 % de charges et taxes égales et uniformes sur la MAIN-D'ŒUVRE.**

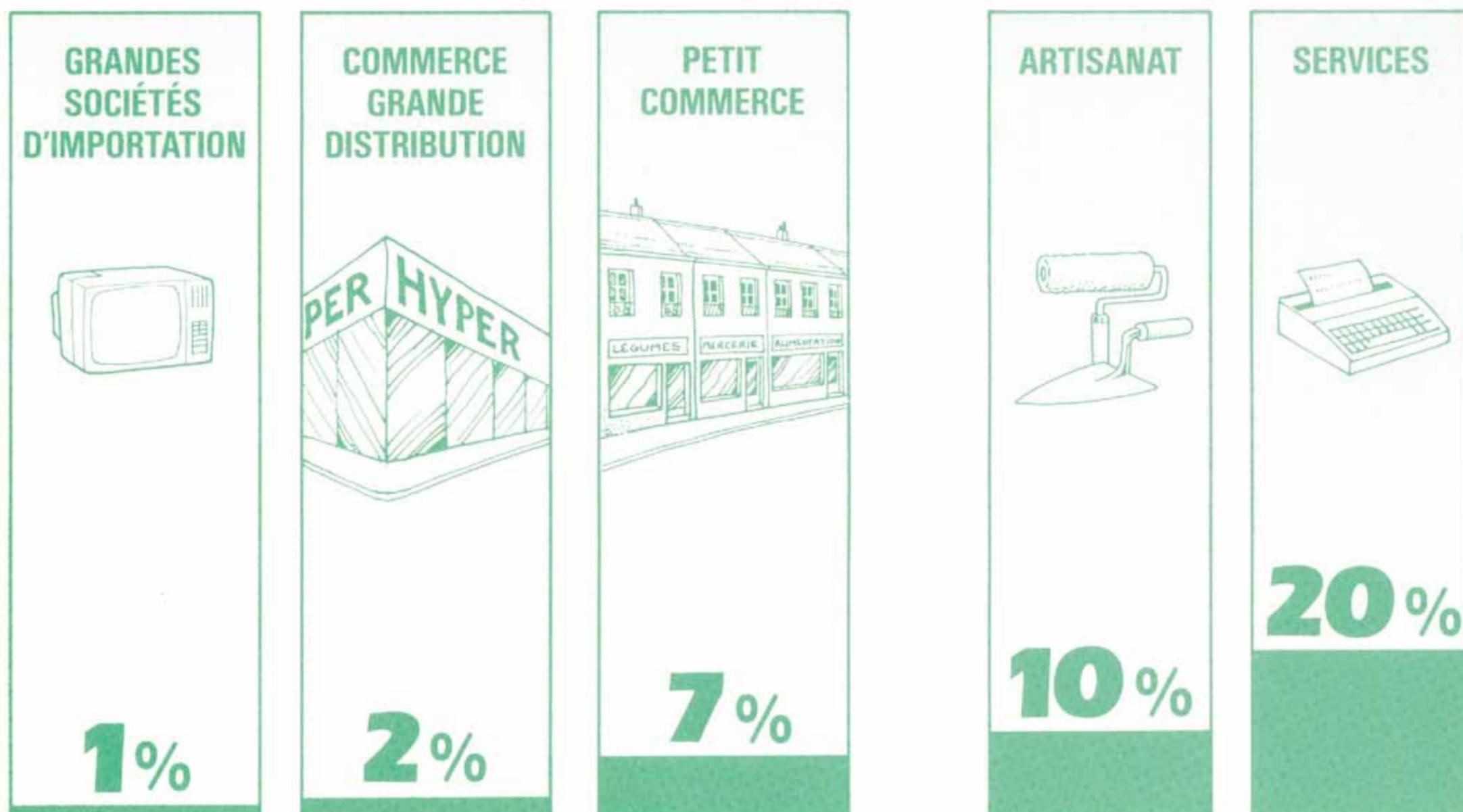
**POURCENTAGE MOYEN DE CES CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES RAPPORTÉ AU CHIFFRE D'AFFAIRES DES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ D'UNE NATION.**



- LES TAXES SUR LES SALAIRES DE RECHERCHE SONT LES PLUS INJUSTES QUI SOIENT. Elles favorisent l'importation et le chômage et détruisent l'Industrie.
- LES CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES DOIVENT ÊTRE DIFFÉRENTES SUIVANT QU'IL S'AGIT DE MAIN-D'ŒUVRE DE RECHERCHE, D'AGRICULTURE, D'INDUSTRIE, DE COMMERCE, DE SERVICES.
- SEULES LES TAXES FAIBLES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sont justes, elles favorisent la production intérieure, l'industrie et l'export.

A l'examen de ce tableau on s'aperçoit que les activités créatrices d'emplois sont les plus pénalisées : la haute technologie, la recherche, l'export. Les plus favorisées sont l'importation, la grande distribution, celles qui créent le moins d'emploi.

L'industrie nationale subit ainsi des droits de douane intérieurs et les produits importés rentrent librement, les nouveaux chefs d'entreprise désertent l'industrie et s'orientent vers les activités rémunératrices de l'importation.



## BANQUES

- Le risque industriel et commercial doit absolument être le travail permanent des banques.
- Le but premier des banques doit être le développement de l'industrie nationale.
- La Banque Centrale Nationale d'Emission doit toujours être indépendante de l'Etat et donc du pouvoir politique.

## FINANCES ET BOURSE

- L'Europe, l'Etat, la région, la ville doivent veiller à l'équilibre de leur budget.
- Un dividende distribué est toujours prélevé sur l'actif net de l'entreprise.
- Un emprunt crée des frais financiers ; de même, une augmentation de capital crée un surplus de distribution de dividendes.
- Une consolidation de dettes en capital ne doit pas faire oublier la rétribution de ce supplément de capital.
- Les bourses, les instruments financiers doivent rester en permanence sous contrôle des Etats Responsables.
- Un PER supérieur à 30 est dangereux et antiéconomique et n'a surtout pas grande signification.
- Le prix d'une œuvre d'art doit rester dans une fourchette raisonnable ; si elle est surpayée, cela dénote un mauvais climat économique.
- UNE MONNAIE N'EST PAS UNE MARCHANDISE.
- UN SYSTEME ECONOMIQUE DEVIENT DANGEREUX LORSQUE 1 % DE LA POPULATION DÉTIENT 25 % DES RICHESSES.

*"La politique ne se fait pas à la corbeille". - Général Charles de GAULLE*

## FAILLITE

- Les faillites doivent être traitées avec la même équité pour les dirigeants de grandes entreprises, les artisans et entrepreneurs personnels.
- Le domicile de la famille ne peut être retenu dans le règlement.
- Dans le dépôt de bilan ou la faillite d'une entreprise, l'Etat doit toujours être réglé après les sous-traitants et les salariés.

## DE LA DÉVALUATION

- Un pays qui dévalue s'appauvrit.
  - Une dévaluation n'a jamais entraîné un revirement durable du commerce extérieur.
  - Une dévaluation freine les investissements.
  - Une dévaluation augmente l'inflation.
  - Une dévaluation augmente les inégalités sociales et est source de conflit.
- *Chercher des avantages à une dévaluation est un mensonge intellectuel.  
Au mieux, une dévaluation est un mal nécessaire.*

## NORMALISATION NORMES ET RÈGLEMENTS



- Dans un marché commun de pays sans droits de douanes, mais dont les normes d'homologation et d'utilisation sont différentes, LES PRODUITS DES PAYS À NORMES SÉVÈRES ENVAHISSENT LES PAYS AYANT DES NORMES INFÉRIEURES ET MOINS CONTRAIGNANTES.
- Dans tous les pays d'un même marché commun, les règles de BREVETS et de dépôts de modèles doivent être identiques.
- Dans un marché commun, aucun produit d'occasion ne peut être exporté d'un pays dans un autre s'il ne répond plus aux normes du pays exportateur.

## EXPORTATION

- Tout peut s'exporter : les produits industriels, agricoles, les services, l'éducation, l'énergie.
- Les livres, cassettes et disques audio vidéo sont une source sans limite d'exportation de notre culture.
- Les satellites sont les meilleurs vecteurs d'exportation de notre industrie et de notre civilisation.
- La coopération internationale doit se faire dans un esprit de franchise et ne doit jamais être contournée par des usines tournevis.
- LES IMPLANTATIONS ÉTRANGÈRES A LA C.E.E. SUR LE TERRITOIRE NATIONAL DOIVENT COMPORTER 70 % D'INTÉGRATION DE FABRICATION EUROPÉENNE ET 50 % POUR LA PARTIE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (RÈGLEMENTATION C.E.E.).
- Un produit agricole ou industriel (biens de consommation ou d'investissements) est en concurrence mondiale et subit en totalité les distorsions de taxes fiscales et sociales et les disparités de normes. Si "l'Etat Responsable" laisse faire, il condamne les meilleurs !
- A l'inverse, une chambre d'hôtel, un repas, une location, une réparation, une consultation ne subissent qu'une concurrence locale à la loyale et "que le meilleur gagne" !

- *Comment une industrie peut-elle exporter, alors que toutes ses forces vives se sont épuisées en taxes et charges sur la main-d'œuvre de recherche et de production ?*

## AGRICULTURE - ÉLEVAGE - CULTURE

- Remettre à jour en permanence les règlements sanitaires et écologiques.
- La taxation à l'entrée d'un Marché Commun doit s'opérer sur les équivalents en protéines, glucides, calories... et non sur les produits importés eux-mêmes (blé, orge, manioc...), car un produit réglementé peut être remplacé par un produit non réglementé à l'importation.
- Les agriculteurs sont les gardiens de la campagne et ils veillent à l'entretien des champs; à ce titre, l'Etat doit les considérer pour ce travail.
- Les surfaces agricoles libérées doivent permettre de relancer le reboisement d'espaces en essences nobles (chênes, merisiers, hêtres, ormes...) par des avances de l'Etat remboursables sur 50 ans et plus, suivant les essences.

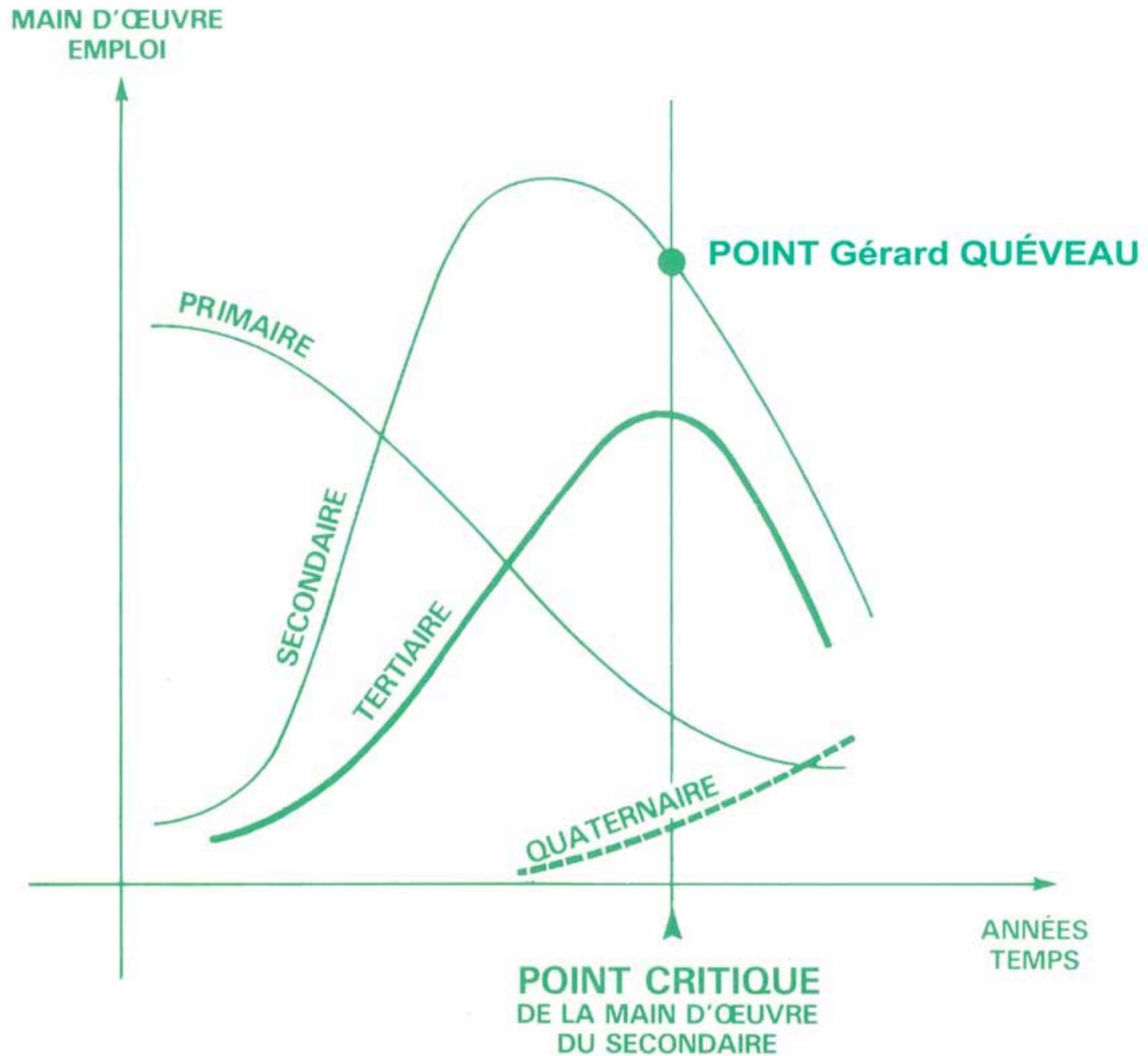
## DISTRIBUTION - COMMERCE

- LA DISTRIBUTION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL NE SUBIT QUE LA CONCURRENCE NATIONALE. A L'INVERSE, L'INDUSTRIE, QUI EST MONDIALE, EST EN CONCURRENCE INTERNATIONALE.
- Un État qui favorise la grande distribution par une sous-taxation au détriment de l'agriculture, de l'industrie et des services, favorise l'importation et le chômage.
- Une distribution totalement libre de fixer ses prix de vente et libre de son développement est sans influence sur l'inflation et sur le chômage.

*"Préférer une logique de développement économique et social à une logique principalement financière".*

*Raymond BARRE - Septembre 1987*

# POINT CRITIQUE DE LA MAIN D'ŒUVRE SECONDAIRE



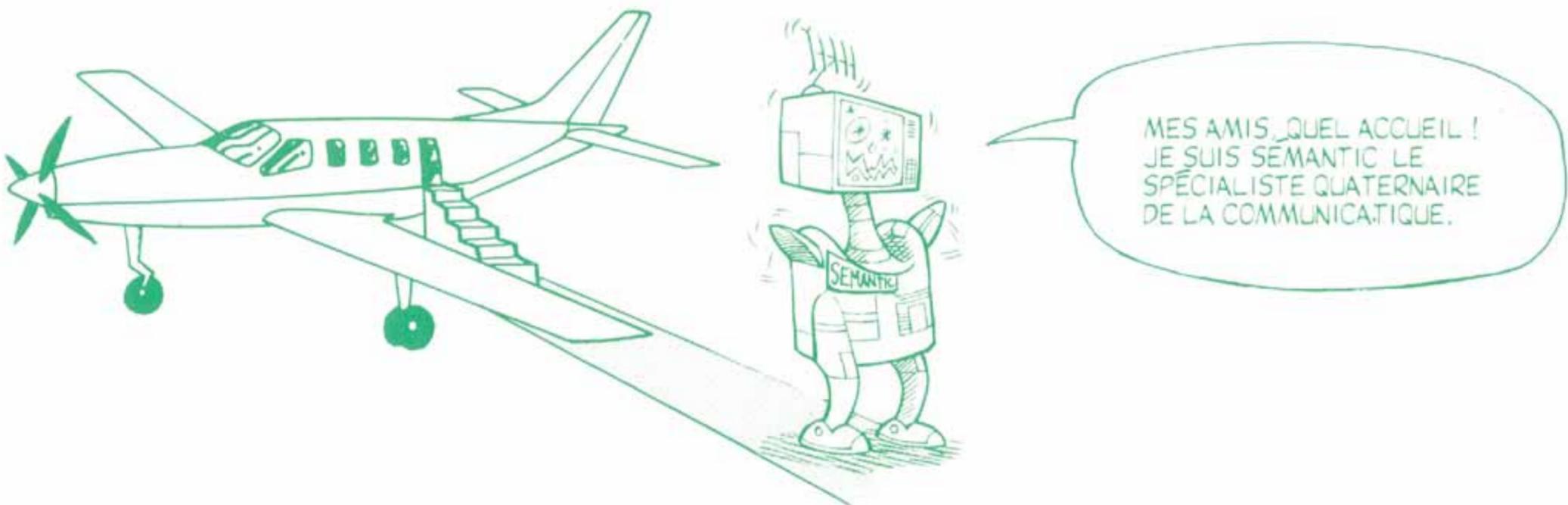
- LORSQUE LA MAIN-D'ŒUVRE SECONDAIRE DESCEND EN-DESSOUS DU POINT CRITIQUE GÉRARD FORRÉ, LA MAIN-D'ŒUVRE TERTIAIRE (SERVICES) COMMENCE A DIMINUER ET C'EST L'AMORCE D'UNE GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE.

- *Le secondaire et le tertiaire sont toujours imbriqués.*

# MAIN-D'ŒUVRE ET EMPLOI

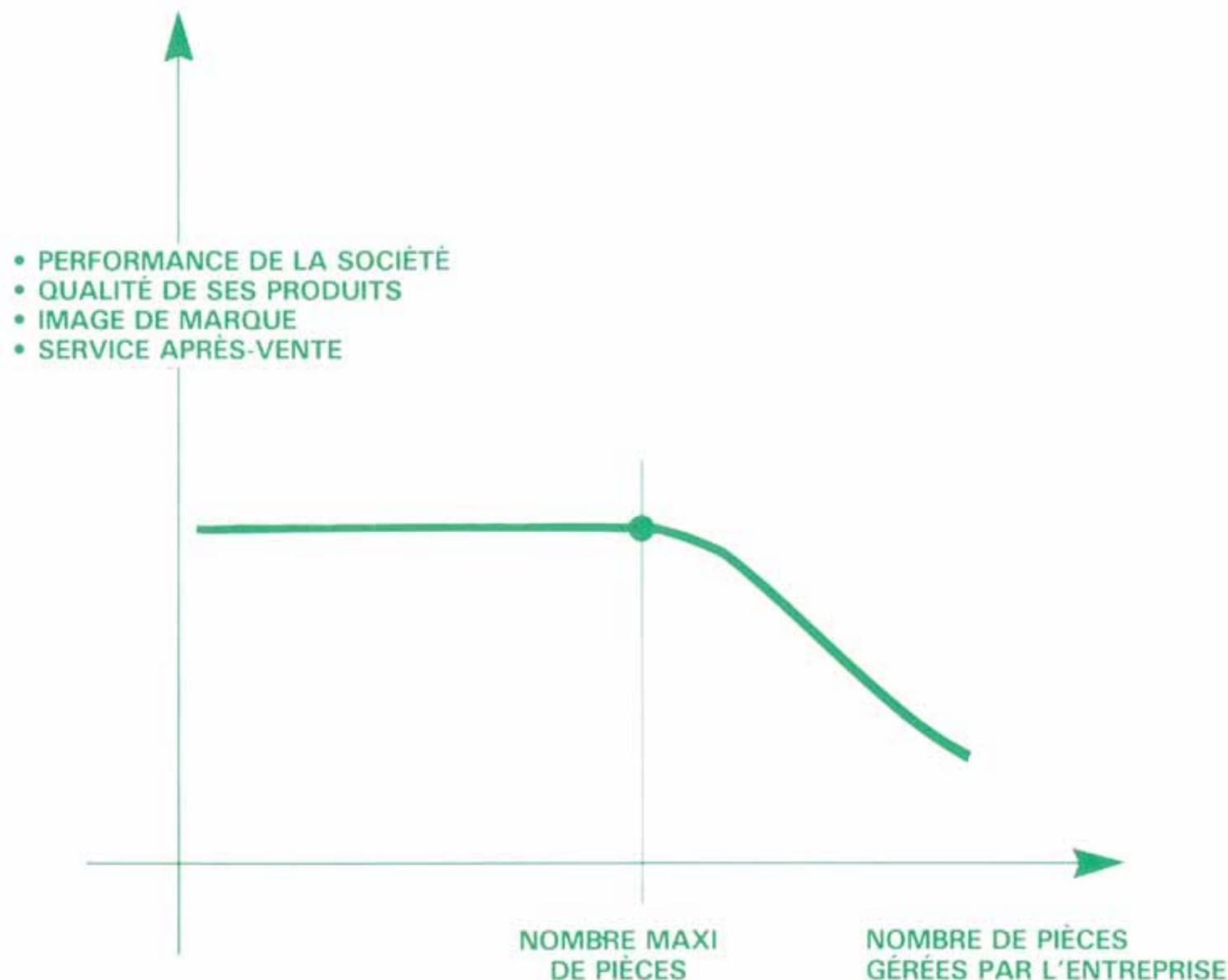
## PRIMAIRE - SECONDAIRE - TERTIAIRE - QUATERNAIRE

- Il y a quatre types de main-d'œuvre :
  - Main-d'œuvre PRIMAIRE (agriculture, sous-sol,...).
  - Main-d'œuvre SECONDAIRE (industrie, transformation).
  - Main-d'œuvre TERTIAIRE (services, fonctionnaires, culture, sports, tourisme, T.U.C., ...).
  - Main-d'œuvre QUATERNAIRE, qui commence avec le dépérissement de la main-d'œuvre secondaire (industrie et transformation).
- Qu'est ce que la main-d'œuvre QUATERNAIRE ?
  - une société d'organisation, qui organise une société d'organisation ;
  - des sureffectifs de fonctionnaires ;
  - un retraité compétent et en bonne santé à 55 ans ;
  - une société de conseil qui vit des crédits de l'État ;
  - des audits étrangers payés avec des devises de l'Etat pour ausculter une société nationale ;
  - des formalités administratives pléthoriques ;
  - une publicité pour des produits de mauvaise qualité ou polluants ;
  - une administration qui fait de la publicité pour des produits importés ;
  - des personnes qui parlent de "qualité" sans tenir compte des recherches, outillages et produits ;
  - un organisme médical d'Etat qui dépense de l'argent en publicité, qui donne encore plus d'avantages à son personnel administratif et qui réduit ses dépenses de recherche ;
  - les services statistiques, juridiques et fiscaux de l'Etat qui compliquent et multiplient à loisir les déclarations ;
  - les chômeurs, etc...
- Les emplois quaternaires sont des frais généraux 100 % inutiles.



- La main-d'œuvre quaternaire, c'est du vent sans instrument et sans musique.

# LOI DU NOMBRE MAXIMUM DE PIÈCES FABRIQUÉES (GÉRÉES)



## LOI DU NOMBRE MAXIMUM DE PIÈCES

- Une société industrielle de fabrication doit tenir à jour, en permanence, la liste des pièces unitaires qu'elle fabrique.
- Pour chaque production, il existe un nombre maximum de pièces au-delà duquel la performance de l'entreprise décline rapidement.
- Avant le lancement de tout nouveau produit et de son étude marketing, il doit être fait aussi une étude statistique précise de chaque composant et sous-ensemble du nouveau produit.
- L'idéal : un nouveau produit doit dériver d'un ancien produit par une seule grande modification.  
Ne jamais effectuer plus d'une seule grande révolution technologique pour le lancement d'un nouveau produit.
- L'accumulation de nouvelles technologies sur un nouveau produit commercialisé conduit obligatoirement à l'échec économique.

*"Le risque doit toujours être calculé" - Henri HEULIEZ.*

# LOI D'ÉQUILIBRE PRODUCTION-CHÔMAGE-INFLATION

L'OCDE a défini une loi qui relie l'inflation, le chômage et les activités de l'agriculture, de l'énergie, de l'énergie, du logement, du transport, des services et du commerce, ainsi que les profits financiers.



$$F1 (\Delta C + \Delta M) + F2 (\Delta A + \Delta I + \Delta E + \Delta T + \Delta S + \Delta F) = K$$

**F1** : constantes mathématiques

**F2** : constantes mathématiques

**C** = chômage

**M** = inflation

**A** = agriculture

**I** = industrie

**E** = énergie et logement

**T** = transport

**S** = services, tourisme

**F** = profits financiers

**K** = constante de Foré, fonction de la famille du pays étudié

\* pays développé

\* pays du tiers monde

**A** = agriculture

**I** = industrie

**E** = énergie et logement

**T** = transport

**S** = services, tourisme

**F** = profits financiers

**K** = constante de Foré, fonction de la famille du pays étudié

**T** = transport

**S** = services, tourisme

**F** = profits financiers

**K** = constante de Foré, fonction de la famille du pays étudié

\* pays développé

\* pays du tiers monde

• Le coefficient **K** (constant de Foré) est lié au fait que des économies de 200 ans et toutes, suivent les comportements industriels.

• La théorie et l'histoire, les deux faces économiques, sont toujours influencés du commerce mondial dans une nation ou le commerce est totalement libre, ce qui veut dire que les pays fermés ont le commerce intérieur d'inflation pas sur l'inflation.

Plus l'état industriel et agricole se développe, plus l'état sera à relever des problèmes sociaux, environnementaux, chômage, criminalité, drogue.

# L'INÉGALITÉ DANS LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX EN 1988

COMPARAISON D'INDUSTRIE ET D'HYPERMARCHÉS RÉALISANT LE MÊME C.A. H.T. 1 MILLIARD DE F. PAR AN		
	INDUSTRIE	HYPERMARCHÉS
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES</b> . . . . .	1 milliard de F.	1 milliard de F.
<b>EMPLOI TOTAL</b> . . . . .	2000 personnes	400 personnes
<b>SALAIRES DISTRIBUÉS BRUTS</b> . . . . .	150 millions de F.	42 millions de F.
<b>CHARGES SOCIALES</b> payées par l'Entreprise . . . . .	60 millions de F.	11 millions de F.
<b>TAXE PROFESSIONNELLE</b> . . . . .	10 millions de F.	2 millions de F.
<b>ALLOCATIONS FAMILIALES</b> . . . . .	14 millions de F.	3,5 millions de F.
<b>AUTRES TAXES ET CHARGES</b> sur salaires . . . . .	16 millions de F.	3,5 millions de F.
<b>TOTAL CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES</b>	100 millions de F.	20 millions de F.

## STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

- Les statistiques basées sur le nombre de produits ne sont que très approximatives et ne peuvent être utilisées pour définir une politique de commerce extérieur.
- Les statistiques fiables devraient tenir compte exclusivement de la valeur ajoutée créée sur le sol national.

LA DISPARITION D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE CHIFFRÉE DU POINT DE VUE DE SON INFLUENCE SUR :

- LE CHÔMAGE
- LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA NATION

- Les statistiques économiques ne doivent pas être globales, c'est-à-dire mélanger plusieurs activités sous le vocable ENTREPRISE (Industrie, Commerce, etc...).
- L'Etat doit veiller en permanence à la bonne santé des INDUSTRIES EXPORTATRICES.
- Une enquête sur un prix de "DUMPING" doit faire apparaître tous les éléments du prix pratiqué, prix de revient de fabrication, marge et coûts commerciaux.

LA RELANCE DANS UN PAYS À ÉCONOMIE ET INDUSTRIE FLORISSANTES, ET À MONNAIE FORTE AMPLIFIE ENCORE LES DÉSÉQUILIBRES ENTRE PAYS FORTS, PAYS MOYENS ET PAYS FAIBLES.

- Un produit surtaxé sur son marché national ne perce jamais à l'exportation.

# FINANCEMENT IDÉAL DES BUDGETS SOCIAUX D'UN PAYS PROSPÈRE EXPORTATEUR

(Répartition en pourcentage du financement)

	SALARIÉ	ENTREPRISE	PRÉLÈVEMENTS SUR REVENU	BUDGET ÉTAT	BUDGET RÉGIONS	MUTUELLES ASSURANCES PRIVÉES
Sécurité Sociale . . . . .	20 %	40 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Retraites . . . . .	30 %	50 %	—	—	—	20 %
Chômage . . . . .	20 %	40 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Formation . . . . .	20 %	40 %	—	20 %	20 %	—
Allocations Familiales . .	—	—	—	70 %	30 %	—



L'ÉTAT A TOUJOURS SU CRÉER DES TAXES DIFFÉRENTES POUR DES PRODUITS DIFFÉRENTS (ESSENCE, NOURRITURE, VINS, TRANSPORTS, BOIS, ÉLECTRICITÉ, HOTELS, ETC...). POURQUOI L'ÉTAT S'OBSTINE-T-IL À CONSERVER DES TAXES IDENTIQUES POUR DES MAINS-D'ŒUVRE DIFFÉRENTES (RECHERCHE, INDUSTRIE, SERVICES, COMMERCE) ET FAVORISER AINSI L'IMPORTATION ET LE CHÔMAGE ?

## CHARGES ET TAXES MAXIMUM ADMISSIBLES SUR SALAIRE NET (AVANT IMPÔT SUR LE REVENU)

- 0 % sur la main-d'œuvre de la recherche et du développement.
- 0 % sur les 3 premières années d'activité après l'école.
- 40 % sur la main-d'œuvre de l'agriculture, de l'industrie...
- 50 % sur la main-d'œuvre des sociétés commerciales et des services.

- Un produit surtaxé sur son marché national est condamné à terme sur le marché international.
- La recherche ne doit jamais être taxée de quelque façon que ce soit.
- L'agriculture et l'industrie doivent avoir l'entière liberté de leurs amortissements.
- La grande distribution, toujours importatrice, doit être taxée pour conserver le tissu des PME et des commerces.

- Les taxes sur les taxes créent de l'INFLATION.
- Quand on augmente les impôts locaux pour faire payer à des collectivités locales les taxes de l'Etat, c'est l'Etat qui crée alors sa propre INFLATION.
- De même, faire payer à l'armée de la T.V.A. augmente artificiellement la masse monétaire et donc l'INFLATION.

- Le BULLETIN DE SALAIRE (feuille de paie) doit toujours indiquer l'ensemble de tous les prélèvements, taxes et charges sur salaires, sans aucune exclusion ni oubli.

## DE LA T.V.A.

- ou comment un impôt intelligent appliqué sans réserve et sans nuance devient nuisible à la production nationale

- La T.V.A. est une taxe à la valeur ajoutée et ne doit pas se substituer à une faible taxe résiduelle sur le chiffre d'affaires.
- Mais, historiquement, la T.V.A. ayant supprimé toutes les taxes sur le chiffre d'affaires et les prestations de services, a engendré des SURTAXES SUR SALAIRES et ainsi :
  - a contribué au déclin de l'industrie nationale,
  - a fait le lit de l'importation et des grandes surfaces.
- Une super T.V.A. (33 %) tue le marché national des produits ainsi frappés (exemples : voitures haut de gamme, disques, ...)
- Une super T.V.A. engraisse et endort l'Etat, elle masque la situation réelle de la production nationale.
- UNE T.V.A. NE DOIT JAMAIS DÉPASSER 20 %.

## PROPOSITION POUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES

### par sept taxes

- TAXES FONCIÈRES, uniquement sur les commerces, services et habitations, et non sur les surfaces agricoles, industrielles, artisanales.
- TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LES PRESTATIONS DE SERVICES (MAXIMUM 2 %), ET NON PAS UNE TVA.  
CETTE TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ÉTANT RÉDUITE DE X FRANCS PAR EMPLOI (TAXE NON RÉCUPÉRABLE).
- TAXE AU m<sup>2</sup> SUR LES GRANDES SURFACES DE COMMERCES ET ENTREPÔTS,  
(à l'exclusion des laboratoires, des centres de recherche, de l'industrie et du petit commerce).
- TAXES DIVERSES sur l'alcool, le tabac, la pornographie (audio, vidéo, cinéma, presse, télécom)
  - vignettes automobiles - redevance audio-télévision.
- TAXE SUR LA PUBLICITÉ.
- TAXE ANTIPOLLUTION, (chiens, chats, emballages, mégots, chewing-gums, rejets).
- PÉAGE à l'entrée des voies express régionales à 4 voies quel que soit le kilométrage parcouru.

LA NOUVELLE TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES EST ÉTABLIE DE TELLE SORTE QUE :

- PLUS L'ENTREPRISE (INDUSTRIELLE, AGRICOLE ET COMMERCIALE) EST IMPORTANTE, PLUS ELLE PAIE DE TAXES,
- MAIS, PLUS IL Y A D'EMPLOIS, MOINS L'ENTREPRISE PAIE.

En 1987, la FLORIDE (USA) aura perçu 100 millions de dollars de taxes sur le Chiffre d'Affaires de toute la publicité diffusée dans cet Etat.

Le financement des COLLECTIVITÉS LOCALES ne doit JAMAIS se faire par des taxes :

- sur les salaires ;
- sur les investissements industriels.

# FOURCHETTE IDÉALE DES IMPÔTS, TAXES ET CHARGES D'UN PAYS INDUSTRIEL EXPORTATEUR

- **IMPÔTS SUR LE REVENU**
  - Progressifs de 10 % à 50 %  
avec possibilité de déduction pour les investissements immobiliers et industriels (société à capital risque industriel), la formation continue (agrée par l'éducation nationale et régionale ) et pour la construction d'abris N.B.C..
- **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET SERVICES**
  - Progressifs de 10 % à 50 %.
  - Maximum de 30 % pour l'artisanat et le petit commerce.
- **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES**
  - 0 % jusqu'à bénéfice égal à 3 % du chiffre d'affaires.
  - Au-delà, progressif de 10 à 30 %.
- **MÉCÉNAT, SPONSORING POUR LES SCIENCES - ARTS - SPORTS - ŒUVRES HUMANITAIRES**
  - Pour les organismes reconnus par l'Europe, l'Etat, la région, déduction possible de 10 % de l'impôt sur revenu ou de l'impôt sur bénéfices.
- **SUCCESSIONS**
  - Règles européennes. Transmissions Industrielles, privilégier les successions par LMBO et Intéressement.
- **IMPÔTS NÉGATIFS (PENSIONS).**
  - Pour les indigents de l'état. (Décision à l'échelon municipal et régional).
- **Aucun impôt ou taxe ne doit être appliqué sur les médicaments et appareils médicaux.**
- **T.V.A.**
  - De 0 % à 20 % suivant les produits.
- **CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES NETS**
  - 0 % sur la main-d'œuvre de recherche.
  - 0 % sur les 3 premières années d'activité après l'école.
  - Maximum 40 % sur les emplois de l'Agriculture, l'Industrie, l'Artisanat.
  - Maximum 50 % sur les emplois des sociétés commerciales et services.
- **GRANDES SURFACES ET ENTREPÔTS** (au-delà de 1 000 m<sup>2</sup>)
  - Taxe annuelle de X Francs au m<sup>2</sup>.
- **TAXES SUR CHIFFRE D'AFFAIRES** (faibles et non récupérables)
  - Maximum 2 %, moins X Francs par emploi. (moins 5 000 F. par emploi industriel, moins 1 000 F. par emploi de service et commerce).
- **TAXE SUR LA PUBLICITÉ** (presse, TV, magazines périodiques, agences de publicité)
  - Pour le financement des collectivités locales.
- **IMPÔTS FONCIERS**
  - Uniquement sur les commerces, services et habitations.
  - Pas sur les surfaces agricoles, industrielles et artisanales.
- **TAXES SUR LES CARBURANTS**
  - Pour le financement des hôpitaux (sécurité sociale), des grands travaux (routes, ports, canaux, aéroports...)
- **DROITS DIVERS ET ENREGISTREMENT**
  - Tabac, alcool, timbres, enregistrement, vignettes, pornographie (audio, vidéo, cinéma, presse, télécom).
- **TAXE ANTIPOLLUTION**, (chiens, chats, emballages, mégots, chewing-gums, rejets).
- **PÉAGE A L'ENTRÉE DES VOIES EXPRESS RÉGIONALES** à 4 voies quel que soit le kilométrage parcouru.
- **PLUS VALUES** - Règles Européennes

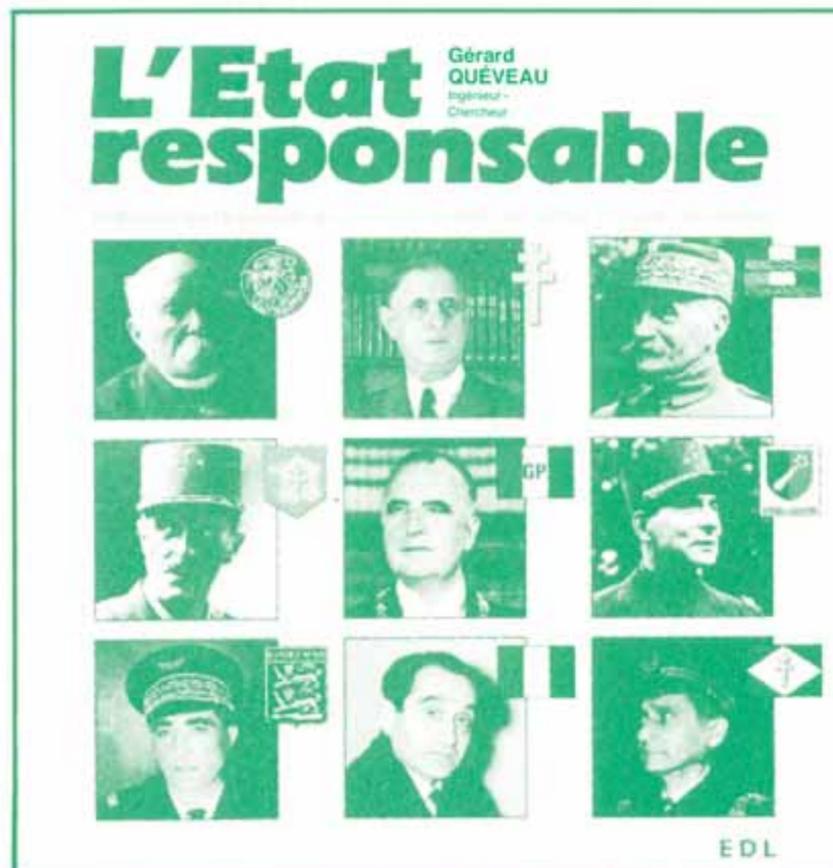
- *La Recherche, l'Industrie, l'Agriculture Françaises ne peuvent se satisfaire de mesures partielles. La fiscalité Française doit être totalement rénovée avant 1990 pour aborder le marché unique de 1992 .*

# INDEX

- AGRICULTURE . . . . .	3-11-13-15-17-19-21	- ÉTUDE . . . . .	1-2-6
- ARTISANAT . . . . .	11-21	- EUROPE . . . . .	2-12-21
- AVORTEMENT INDUSTRIEL . . . . .	7-8	- FAILLITE . . . . .	12
- AUDITS ÉTRANGERS . . . . .	15	- FINANC. COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES . . . . .	20-21
- BANQUES . . . . .	12	- FINANCEMENT IDÉAL DES BUDGETS SOCIAUX . . . . .	2-19
- BON PRODUIT . . . . .	6-7	- FINANCES . . . . .	12
- BOURSE . . . . .	12	- FORMATION . . . . .	Couverture
- BULLETIN DE SALAIRE . . . . .	19	- FOURCHETTE IDÉALE DES IMPÔTS . . . . .	21
- CHANCES DE GAGNER DANS L'INDUSTRIE . . . . .	7	- FRANCE . . . . .	1-3-5
- CHARGES ET TAXES MAXIMUM ADMISSIBLES . . . . .	19	- GESTION PARITAIRE . . . . .	3
- CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES . . . . .	7-11-18-19-21	- GRANDE DISTRIBUTION . . . . .	11-19
- CHÔMAGE . . . . .	Couverture-1-3-5-7-8-9-11-13-17-18-19	- HYPERMARCHÉS . . . . .	18
- COMMERCE . . . . .	Couverture-3-6-7-11-13-17-18-19-20-21	- INDÉPENDANCE NATIONALE . . . . .	6
- COMPÉTITIVITÉ . . . . .	8	- INDUSTRIE . . . . .	Couvert.-3-4-6-7-11-12-13-15-17-18-19-20-21
- CONSTANTE de FORRÉ . . . . .	17	- INDUSTRIE GRANDE SÉRIE . . . . .	10
- CULTURE . . . . .	13-15	- INDUSTRIE PETITE SÉRIE . . . . .	10
- DETTE EXTÉRIEURE . . . . .	8	- INÉGALITÉ . . . . .	18
- DÉVALUATION . . . . .	12	- INFLATION . . . . .	5-9-12-13-17-19
- DÉVELOPPEMENT . . . . .	6-13-19	- INGÉNIEURS-CHERCHEURS . . . . .	6
- DISTRIBUTION . . . . .	13	- IMPLANTATION ÉTRANGÈRE . . . . .	13
- DROITS DIVERS ET ENREGISTREMENTS . . . . .	21	- IMPORTATION . . . . .	Couverture-3-7-11-19-20
- ÉLEVAGE . . . . .	13	- LOI DU NOMBRE MAXIMUM DE PIÈCES FABRIQUÉES . . . . .	16
- EMPLOIS . . . . .	2-3-6-7-11-14-15-20-21	- LOIS ÉCONOMIQUES . . . . .	Couverture
- EXPORTATION . . . . .	3-7-11-13-18	- LOIS INDUSTRIELLES . . . . .	6
- ÉTAT . . . . .	3-12-13-15-18-19-21	- MAIN-D'ŒUVRE . . . . .	Couverture-2-7-11-14-15-19



Du même auteur :



Copyright : Gérard FORRÉ  
Achevé d'imprimer : Janvier 1989  
sur les presses de Ouest-Impressions, 79300 Bressuire  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 89.